



COTISATION ANNEE 2017 – 2018

Madame, Monsieur, chef d'entreprise du réolais,

Nous comptons vivement sur votre engagement au sein du CLUB, pour soutenir les actions à mener dans la perspective d'être toujours plus inventifs et solidaires.

La santé et le bien-être au travail, le sport et le stress, la gestion des conflits, l'optimisation des performances de l'entreprise, voici quelques-uns des thèmes qui seront abordés dans le cadre de notre axe 2017, récompensé par la CCI de Bordeaux: **Stress vs bien-être au travail dans nos entreprises.**

De plus, vous avez la possibilité de valoriser votre activité, gratuitement, dans l'espace dédié aux entreprises, sur le site du Club. Une page internet vous est dédiée pour présenter votre société, photos, géolocalisation google,...

Nous vous remercions de bien vouloir adresser votre règlement par chèque à :
Club entreprises du réolais, 81 rue Armand Caduc, 33190 La Réole.

Bien cordialement.

Pascal Trouillot

Président



Initiatives d'argent 2015 pour notre projet de Club : le Chéquier Avantages

Initiatives de bronze 2016 pour notre projet de Club : le gaspillage, je tourne la page

Initiatives de bronze 2017 pour notre projet de Club : stress vs bien-être au travail

Reçu chèque de 50€ en règlement de la COTISATION ANNUELLE 2017/2018 de :

Entreprise :

Adresse :

Mail / Tel :

Dirigeant :

Julien Ithier

Trésorier